

①9 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
PARIS

①1 N° de publication : **2 585 820**
(à n'utiliser que pour les
commandes de reproduction)
②1 N° d'enregistrement national : **85 11930**
⑤1 Int Cl⁴ : F 41 J 9/16, 5/00.

①2 **DEMANDE DE BREVET D'INVENTION** A1

②2 Date de dépôt : 1^{er} août 1985.

③0 Priorité :

④3 Date de la mise à disposition du public de la
demande : BOPI « Brevets » n° 6 du 6 février 1987.

⑥0 Références à d'autres documents nationaux appa-
rentés :

⑦1 Demandeur(s) : LAPORTE, Société anonyme. — FR.

⑦2 Inventeur(s) : Jean Claude Laporte.

⑦3 Titulaire(s) :

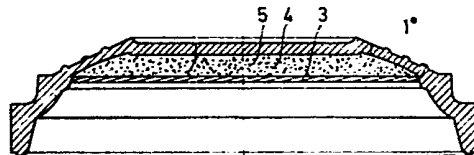
⑦4 Mandataire(s) : Cabinet Hautier.

⑤4 Pigeon d'argile comportant un dispositif pour visualiser immédiatement dans l'espace, l'endroit où a eu lieu l'impact.

⑤7 L'invention a pour objet un pigeon d'argile ou cible arti-
ficielle pour « ball-trap ».

Il comporte un logement 4 contenant de la poudre colorée 5, fermé hermétiquement par un opercule 3; le logement 4 est disposé entre la partie interne concave du pigeon 1, sa partie plane et l'opercule 3.

L'invention s'applique aux pigeons d'argile ou cibles pour « ball-trap »



FR 2 585 820 - A1

L'invention a pour objet un pigeon d'argile ou cible artificielle pour "ball-trap". Ledit pigeon comporte un dispositif pour visualiser, immédiatement dans l'espace, l'endroit où a eu lieu l'impact.

Il est important, pour les tireurs, de visualiser exactement l'endroit -hauteur, distance, angle- où le pigeon d'argile a été touché. A cet effet, certains pigeons sont équipés de rubans colorés en tissu ou dans d'autres matières ou de confettis. Ces rubans sont lestés et permettent de visualiser, en fait, la chute des débris du pigeon d'argile qui ne sont pas toujours visualisables. Ces rubans colorés sont maintenus au moyen de lames métalliques qui font office de ressorts ou collés à l'intérieur du pigeon d'argile au sommet de sa partie concave. Ces dispositifs actuels occupent un grand volume à l'intérieur du pigeon ; il est donc impossible de les empiler, les uns sur les autres donc de les lancer automatiquement.

L'invention tend à éviter tous ces inconvénients. Dans l'intérêt du tireur et des spectateurs, elle permet de visualiser immédiatement l'endroit où le pigeon d'argile a été touché. De plus, les pigeons d'argile peuvent s'empiler les uns sur les autres, et donc être lancés par des lanceurs automatiques.

A cet effet, le pigeon d'argile selon l'invention comporte une quantité suffisante de poudre colorée, logée à l'intérieur du pigeon, entre sa partie concave intérieure et sa partie plane, ou à l'extérieur, entre sa partie convexe et sa partie plane extérieure. Un opercule vient fermer, de manière hermétique, le logement. L'opercule peut être plan et comporter uniquement des bords coniques s'adaptant à la conicité soit de la paroi intérieure, soit de la paroi extérieure du pigeon.

Une saillie ou nervure circulaire peut être prévue au niveau de l'opercule ; elle permet de rendre plus solide ledit opercule. De plus, cette saillie vient en regard de la saillie supérieure du pigeon inférieur sur laquelle le pigeon est empilé ; ladite saillie permet un meilleur positionnement des pigeons les uns sur les autres.

Selon un autre mode de réalisation, l'opercule comporte une partie centrale qui est plane, une saillie circulaire avec contre-pente, puis une partie plane en tronc de cône qui vient s'encasturer, de manière hermétique, par une paroi conique, contre la paroi interne du pigeon.

L'opercule est maintenu en place par collage, ce qui assure, en même temps, l'étanchéité parfaite du logement qui contient la poudre.

L'opercule, selon un mode de réalisation préféré, est fabriqué dans la même matière que le pigeon, soit en brai et en carbonate. Un moyen de collage et de fermeture hermétique du logement par l'opercule peut

consister à mettre en place ledit opercule à chaud. La déformation due à la chaleur permet la mise en place de l'opercule et assure l'étanchéité du logement par l'opercule.

5 Selon un autre mode de réalisation, l'opercule est en carton ou en carton plastifié. La réalisation de cet opercule, dans cette matière, peut être intéressante pour résoudre des problèmes de poids du pigeon.

Les dessins ci-joints donnés à titre d'exemple indicatif et non limitatif permettront de comprendre aisément l'invention. Ils représentent un mode de réalisation préféré selon l'invention.

10 La figure 1 est une vue en coupe d'un pigeon d'argile contenant une dose de poudre colorée à l'intérieur dudit pigeon, entre sa partie concave et l'opercule. L'opercule est plan, seule sa périphérie est tronconique pour assurer une étanchéité parfaite avec les parois internes dudit pigeon.

15 La figure 2 est une vue en coupe de deux pigeons selon la figure 1, qui sont empilés, permettant ainsi une alimentation automatique et un lancement automatique.

La figure 3 est une vue en coupe d'un pigeon d'argile contenant une dose de poudre colorée à l'extérieur dudit pigeon entre sa paroi 20 extérieure convexe et un opercule, qui fait office de couvercle, et qui vient s'emboîter contre la paroi interne de la nervure circulaire extérieure dudit pigeon.

La figure 4 est vue en coupe de deux pigeons d'argile, selon le mode de réalisation représenté à la figure 3, empilés, permettant ainsi une 25 alimentation automatique et un lancement automatique.

La figure 5 est une vue en coupe de deux pigeons empilés l'un sur l'autre. Le pigeon supérieur comporte un opercule plan avec une saillie circulaire, qui vient en regard de la saillie extérieure du pigeon inférieur.

30 La figure 6 est une vue de deux pigeons empilés. L'opercule du pigeon supérieur comporte une partie centrale plane, une saillie circulaire avec une contre-pente, puis une partie plane, en forme de tronc de cône, dont l'extrémité vient, par une paroi tronconique, contre la paroi interne du pigeon.

35 Dans la figure 1, le pigeon d'argile 1 comporte, sur sa face intérieure 2, entre la partie concave de ladite face intérieure 2 et l'opercule 3, un logement 4 qui contient une dose de poudre colorée 5. Selon ce mode de réalisation, l'opercule 3 est un plan, avec son sommet 6 et sa base 7 ; son côté 8 forme un tronc de cône qui vient assurer la 40 fermeture étanche du logement 4 et des parois intérieures 2 du pigeon

d'argile. La figure 2 montre deux pigeons d'argile 1 qui sont empilés l'un sur l'autre.

Dans la figure 3, le pigeon d'argile 10 contient une dose de poudre colorée 5, qui est logée dans un logement 11, formé entre la paroi extérieure 12 convexe dudit pigeon 10, et un opercule bombé 13, qui vient
5 coiffer l'ensemble et dont la paroi tronconique 14 vient s'encaster contre la paroi interne 15 de la nervure circulaire 16 dudit pigeon 10.

La figure 4 représente deux pigeons d'argile 10 empilés l'un sur l'autre.

10 Dans la figure 5, le pigeon d'argile 1 est empilé avec un pigeon d'argile 17 dont l'opercule 26 comporte une partie centrale plane 20 et une saillie circulaire 18 qui vient en regard de la saillie extérieure 19 du pigeon 17.

15 Dans la figure 6, le pigeon d'argile 1 est empilé avec un pigeon d'argile 17 dont l'opercule 27 comporte une partie centrale 20, une saillie circulaire 21 avec une contre-pente 22, puis une partie plane en tronc de cône 23 dont l'extrémité tronconique 24 vient contre la paroi interne 25 dudit pigeon 17.

RENDICATIONS

1. Pigeon d'argile permettant une visualisation dans l'espace dès que celui-ci a été touché caractérisé par le fait qu'il comporte un logement (4, 11) contenant de la poudre colorée (5), fermé hermétiquement par un opercule (3, 13, 26, 27).

2. Pigeon d'argile permettant une visualisation dans l'espace dès que celui-ci a été touché selon la revendication 1 caractérisé par le fait que le logement (4) est disposé entre la partie interne concave du pigeon (1) et sa partie plane, et l'opercule (3).

3. Pigeon d'argile permettant une visualisation dans l'espace dès que celui-ci a été touché selon la revendication 1 caractérisé par le fait que le logement (4) est disposé entre la partie convexe extérieure et l'opercule (13).

4. Pigeon d'argile permettant une visualisation dans l'espace dès que celui-ci a été touché selon l'une quelconque des revendications 1 ou 2 caractérisé par le fait que le côté (8) de l'opercule (3) forme un tronc de cône qui vient assurer la fermeture étanche du logement (4) contre les parois intérieures du pigeon (1).

5. Pigeon d'argile permettant une visualisation dans l'espace dès que celui-ci a été touché selon l'une quelconque des revendications 1 ou 3 caractérisé par le fait que l'opercule bombé (13) vient sur la paroi extérieure convexe (12) dudit pigeon (10), la paroi tronconique (14) vient s'encastrier contre la paroi interne (15) de la nervure circulaire (16) dudit pigeon (10).

6. Pigeon d'argile permettant une visualisation dans l'espace dès que celui-ci a été touché selon la revendication 1 caractérisé par le fait que l'opercule (26) de fermeture du logement comporte une partie centrale plane (20) et une saillie circulaire (18) qui vient en regard de la saillie extérieure (19) du pigeon (17).

7. Pigeon d'argile permettant une visualisation dans l'espace dès que celui-ci a été touché selon la revendication 1 caractérisé par le fait que l'opercule (27) comporte une partie centrale (20), une saillie circulaire (21) avec une contre-pente (22), puis une partie plane en tronc de cône (23) dont l'extrémité tronconique (24) vient contre la paroi interne dudit pigeon (17).

8. Pigeon d'argile permettant une visualisation dans l'espace dès que celui-ci a été touché selon la revendication 1 caractérisé par le fait que les pigeons (1, 10, 17) peuvent s'emboîter les uns sur les autres, que leur logement (4, 11) soit intérieur ou extérieur.

9. Pigeon d'argile permettant une visualisation dans l'espace dès que

celui-ci a été touché selon la revendication 1 caractérisé par le fait que que le maintien et l'étanchéité de l'opercule (3, 13, 26, 27) sont assurés par une colle.

5 10. Pigeon d'argile permettant une visualisation dans l'espace dès que celui-ci a été touché selon la revendication 1 caractérisé par le fait que l'opercule (3, 13, 26, 27) est dans la même matière que le pigeon d'argile lui-même.

10 10 11. Pigeon d'argile permettant une visualisation dans l'espace dès que celui-ci a été touché selon l'une quelconque des revendications 1 ou 10 caractérisé par le fait que, pour assurer la mise en place de l'opercule (3, 13, 26, 27) et l'étanchéité du logement (4, 11), la pose dudit opercule est effectué à chaud.

15 12. Pigeon d'argile permettant une visualisation dans l'espace dès que celui-ci a été touché selon la revendication 1 caractérisé par le fait que le pigeon est réalisé dans une matière légère telle que du carton plastifié.

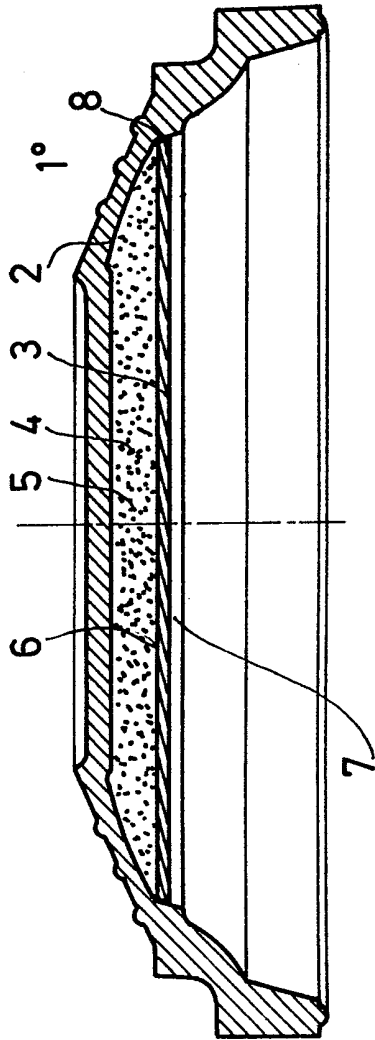


Fig. 1

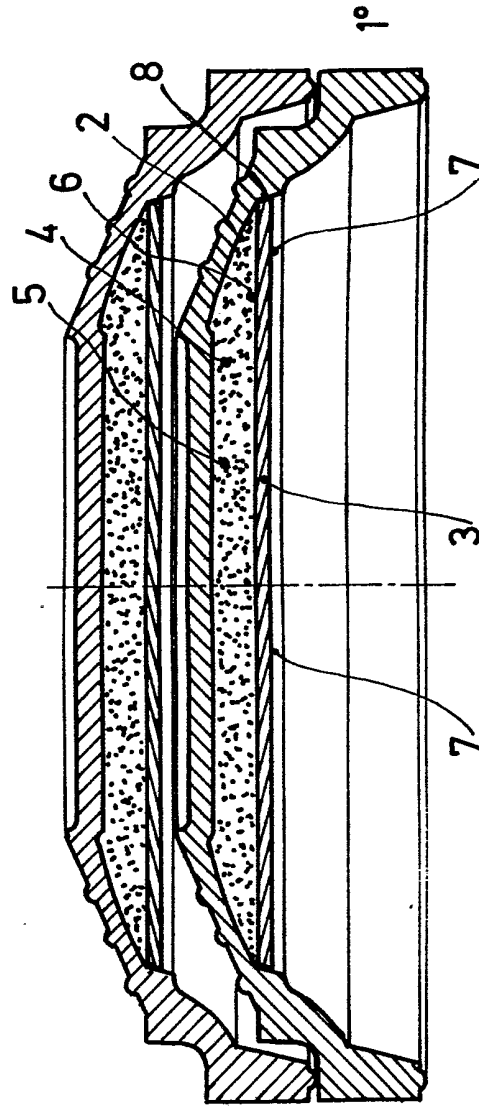


Fig. 2

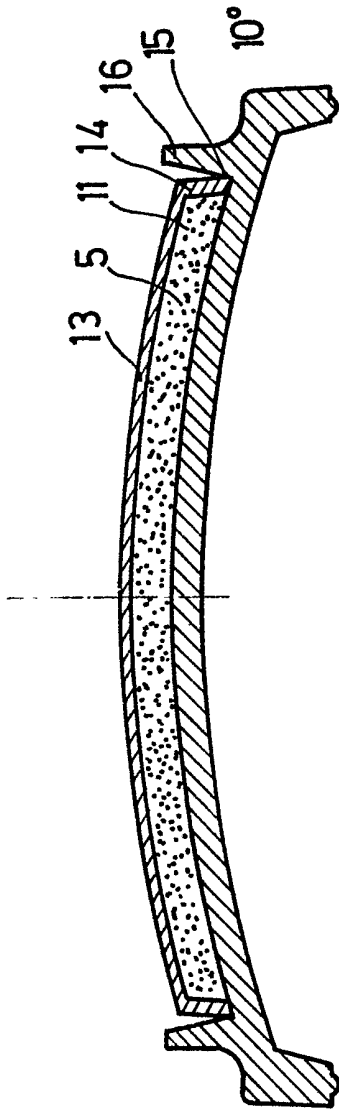


Fig. 3

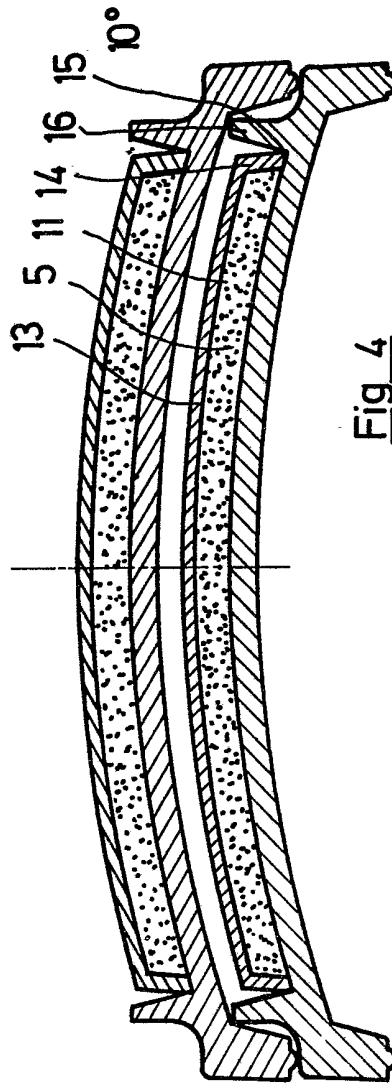


Fig. 4

